



Délai réclamation dette bancaire

Par **francine33**, le **02/05/2013** à **16:54**

Bonjour,

J'ai du dans les années 1990 solder un découvert a la BNP jusqu'alors autorisé par mon banquier - j'ai décidée de prendre des accords avec le contentieux et mis en place un plan d'apurement (auprès de finance recouvrement) en 2006 cet organisme m'a retourné deux de mes chèques précisant que la dette était soldée. Mon banquier m'informe ce jour suite a une demande de prêt que je suis toujours 'fichée' chez eux.... et que je devrais toujours une certaine somme mais qu'il n'arrive pas a obtenir le dossier. je précise que depuis 2006 je n'ai reçu aucun courrier ni aucun relevé de mes paiements et intérêts. Comment me sortir de là même si je sais que dans d'autres banques je n'ai pas de problème. J'ai tous mes avoirs a la BNP et viens de prendre conscience que je ne pourrais jamais rien leur demander.

merci de votre aide

Francine 33